

Compte-rendu de la Commission « JEUNES » du 30 Août 2016 à Cavillon :

Début de séance à 19 heures.

Personnes présentes :

BIANCHERI Christophe, CUTILLAS Ghyslain, FAUGERAS Thierry, GERONIMI Dominique, LEVRARD Michaël, MAHIEU Jean-Marc, PECCHIO Léo (Morières).

Il a été demandé à l'ensemble des personnes membres de la commission et postulant au poste d'entraîneur départemental de ne pas venir à cette réunion.

1 / Choix des entraîneurs

L'ensemble des personnes présentes souhaite nommer, en priorité, des entraîneurs licenciés dans le département.

Suite à un vote à l'unanimité trois personnes ont été choisies :

- Jean-Marc CECE, pour la détection
- Stéphane AMBROSINO, pour les entraînements destinés aux espoirs du département ainsi que pour les entraînements de perfectionnement.
- Christopher NINFOSI, comme adjoint de Stéphane AMBROSINO

2 / Choix des salles , jours et horaires d'entraînements :

Dominique GERONIMI a reçu très peu de propositions des clubs du département à ce sujet.

Après échange avec l'ensemble des personnes présentes il a été voté, à l'unanimité :

- Entraînement des enfants détectés, le jeudi de 16 heures à 18 heures (1heure 30 d'entraînement réel), avec Jean-Marc CECE, sur Sorgues
- Entraînement des espoirs, le mardi de 18 heures à 20 heures, avec Stéphane AMBROSINO accompagné de Christopher NINFOSI, sur l'Isle sur Sorgue
- Entraînements de perfectionnement, le samedi après-midi de 14 heures à 17 heures ou le dimanche de 9 heures à 12 heures (en fonction des disponibilités des salles), avec Stéphane

AMBROSINO accompagné de Christopher NINFOSI et Mickaël LEVRARD, sur des sites différents à chaque fois :

- Cavaillon
- Monteux
- Sorgues
- Morières
- Courthéson

Ces entraînements de perfectionnement auront lieu les week-ends suivants :

- 1 ou 2 octobre 2016
- 12 ou 13 novembre 2016
- 14 ou 15 janvier 2017
- 1 ou 2 avril 2017
- 6 ou 7 mai 2017

Il est souhaitable qu'une indemnisation forfaitaire soit versée aux clubs accueillant ces entraînements, tout au long de l'année (fort investissement demandé). La somme est à voir.

Il est nécessaire qu'un travail en coordination avec la Ligue est nécessaire et qu'il est important d'inscrire des joueurs sur les stages organisés (ou labellisés) par la Ligue.

3/ Participation financière des clubs :

Cette participation est une demande du Bureau du Comité Départemental car il faut savoir que l'ensemble de ces entraînements spécifiques coûtent environ 7 000.00 € par an.

Après échange avec l'ensemble des personnes présentes il a été voté, à la majorité, que cette participation serait de :

- Gratuite pour les jeunes s'entraînant en Détection et en Espoir
- 5 € par jeune et par journée d'entraînement du samedi
- 12 € par journée de stage organisé par le Comité Départemental

Concernant les stages, il serait intéressant de réfléchir sur une possible labellisation départementale de certains stages organisés par les clubs du département.

4 / Remboursement des frais de Critérium :

Après échanges avec l'ensemble des personnes présentes à la réunion il a été voté, à l'unanimité :

- Compétitions individuelles en N1 : Participation forfaitaire de 100 € pour chaque compétition (qui se rajoute à la participation de La ligue auprès de laquelle il faut en faire la demande)
- Compétitions individuelles en N2 : participation forfaitaire de
 - o 50 € pour chaque compétition qui est organisée dans les régions PACA et Languedoc-Roussillon
 - o 100 € pour chaque compétition qui est organisée dans une autre région

De plus, une indemnité forfaitaire de 100 € sera versée à la personnes coachant les jeunes de N2 et désignée par le Comité Départemental (même si plusieurs entraîneurs départementaux sont présents).

Il a, de nouveau, été évoqué la possibilité d'utiliser des mini-bus pour les déplacements collectifs vers les lieux cde compétition (200 € chez Super U). Certaines des personnes présentes à la réunion vont se rapprocher de leur commune afin de savoir s'il serait possible de bénéficier de leurs mini-bus.

5 / Liste des joueurs proposés pour les entraînements spécifiques :

- Pour la détection ce sera Jean-Marc CECE qui fera une liste
- Pour ce qui est des entraînements Espoirs la commission propose :
 - o **6 benjamins :**
 - Dimitri FAUQUE
 - Elliot RAYMOND
 - Jules SAVOLI (nouveau)
 - Lorik BIANCHERI
 - Mehdi RACHID
 - Noah FAUGERAS
 - o **5 minimes :**
 - Amélie VILLARD
 - Hugo GUYON
 - Liandre POIRIER
 - Mathis LECESVE
 - Titouan (nouveau)
 - o **5 cadets :**
 - Dylan DUBOURG
 - Lilouan BONNEL
 - Nathan VIGUIER
 - Paul WREMBEL
 - Valentin MEFFRE

6 / Stage de la Toussaint

Cette année il a été décidé que, par manque de temps pour l'organiser, il n'y aurait pas de stage aux vacances de la Toussaint.

7/ Règlement de championnat des jeunes par équipe :

Il faudrait trouver quelque chose de plus attractif afin que les jeunes aient plus envie d'y participer. Pour cela il faudrait peut-être :

- Faire attention aux dates prévues afin qu'elles ne soient pas les mêmes week-end que les compétitions « Senior »
- Organiser ce championnat sur une phase et organiser des tournois (doubles, par catégorie en interclub)

Pour ce qui est des championnats « benjamins » et « minimes » il est indispensable de les organiser les dimanches. En effet certains jouent le vendredi soir avec les séniors.

8/ Top Détection :

Il est prévu qu'il y ait des ateliers pédagogiques le matin et une compétition l'après-midi, sur le même principe que la ligue. De plus l'ensemble des entraîneurs et intervenants auprès des jeunes seront invités lors de ces journées. Cela permettra de se rencontrer et d'échanger.

Fin de la séance 21 heures 30.

BUDGET PREVISIONNEL POUR LA SAISON 2016 / 2017

1 / dépenses

- | | | |
|---|---|---|
| - Frais d'entrainements | : | 1400 € (détection)
3000 € (espoirs)
1000 € (perfectionnement) |
| - Frais d'indemnisation des clubs accueillants | : | 500 € |
| - Participation aux frais de critérium national | : | 400 € (N1)
1600 € (N2)
500 € (coaching) |
| - Frais de mini-bus | : | 1000 € |

- Inter comités : 2500 €

2 / recettes

- 2 stages (février et Pâques) : 2000 €
- 5 séances perfectionnement : 500 €

Dominique GERONIMI
Responsable de La Commission JEUNES

